

Alors, donc dans la 5^{ème} ou 6^{ème} puissance mondiale, nous allons manquer de gaz et d'électricité et le peu que nous aurons coutera beaucoup plus cher...Il s'agit donc autant de se serrer la ceinture que de rajouter des pulls, des écharpes pour passer l'hiver...Ce pays vit en crise permanente.

Ces contraintes vont nécessairement peser aussi sur le fonctionnement de notre ville d'autant plus que les communes ne sont pas protégées comme les particuliers par le fameux « bouclier tarifaire » qui limite la hausse à environ 6 % en 2022...avant l'envolée de 2023...

Nous sommes donc contraints nous aussi de prendre un grand nombre de mesures que nous serions inconscients de ne pas prendre sauf à mettre les finances de la ville en péril et de ne pas participer à l'effort national de sobriété énergétique :

Toutefois la municipalité n'a heureusement pas attendu cet épisode pour prendre des mesures de sobriété et d'optimisation des dépenses sur l'énergie et ceci, bien avant la crise, avec l'isolation thermique par les combles, avec les certificats d'économie et d'énergie, avec l'installation des LEDS sur notre éclairage public et patrimoine bâti, avec l'installation de mousseurs sur l'ensemble des points d'eau, de robinets thermostatiques sur nos radiateurs, de maîtrise du chauffage dans les équipements, de baisse anticipée de la température de l'air et de l'eau depuis 2021 à la piscine municipale...Malgré ceci, l'effort doit être renforcé.

Aussi, à compter du 30 octobre :

1. l'éclairage des 1 750 points lumineux sur la ville sera éteint de 01h à 05h00 ;
2. la température de la piscine passera de 28 degrés à 27 degrés puis à 26 degrés ;
3. les bâtiments communaux ne dépasseront pas les 19 degrés sans possibilité de chauffage d'appoint ;
4. les illuminations de Noël seront toutes installées mais ne seront allumées que plus tard dans l'année (habituellement le premier samedi du mois de décembre) et ne seront allumées que du vendredi soir au dimanche soir (contre 7j/7 habituellement).

En revanche, **nous avons pris la décision de ne pas réduire les températures dans les écoles relevant de la compétence de la commune (ni les crèches relevant de la compétence de la CCPOH) afin de préserver nos enfants.**

Chacun aura compris que les deux objectifs recherchés ici sont à la fois de faire des économies d'un côté pour continuer à investir de l'autre, et prendre soin de notre planète.